

Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité prévention des risques, en partenariat avec l'ISP-Picardie

RNCP18279 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	344r, 331
Formacode(s)	42854
Code(s) ROME	H1302, H1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ingénieur Cnam de la spécialité prévention des risques est un professionnel chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre des actions de prévention des risques dans les domaines du travail, de l'environnement, et des produits de consommation.

Il intervient pour évaluer les risques pour la sécurité sanitaire, les présenter aux acteurs internes et externes de l'entreprise, proposer une politique, des programmes et des actions de prévention tenant compte de la stratégie industrielle et commerciale ainsi que des process et évaluer leurs résultats.

Les principales activités que l'ingénieur Cnam de la spécialité prévention des risques peut être amené à conduire sont les suivantes :

- Diagnostic de situation sanitaire
- Veille, alerte
- Test de solution
- Contrôle de la conformité, audit
- Formation
- Évaluation des impacts
- Communication
- Relations avec les experts du domaine et les autorités publiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en œuvre :

1. La connaissance et la compréhension d'un champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée dans les domaines suivants : biologie, biochimie, biophysique, psychosociologie des risques, épidémiologie, toxicologie ;
2. L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique : recueillir des données pour

l'évaluation quantitative des risques, réaliser des modélisations mathématiques et statistiques des risques et savoir en discuter la portée et les limites ;

3. La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur? : identification des dangers, modélisation des risques, approche processus et intégration des différentes dimensions de l'incertitude scientifique ;

4. La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, des outils et des dispositifs innovants en matière de prévention ;

5. La capacité à effectuer des activités de recherche développement, à mettre en place et à évaluer des dispositifs expérimentaux dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire ;

6. La capacité à analyser de façon critique des publications scientifiques internationales (donc en anglais) sur les risques sanitaires dans les différentes disciplines scientifiques concernées, notamment la physique, la chimie, la biologie, la toxicologie et l'épidémiologie.

L'adaptation aux exigences propres de l'entreprise et de la société :

7. L'aptitude à prendre en compte les enjeux de l'entreprise : dimension économique, respect de la santé et de la qualité, performance des équipes, réponse aux attentes des parties prenantes dans une optique de développement durable et de RSE ;

8. L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail ;

9. L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable et du principe de précaution ;

10. L'aptitude à prendre en compte les règles juridiques applicables en France et dans les différents pays d'opération ;

11. L'aptitude à réagir aux situations d'urgence et prévenir les crises sanitaires ;

La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle :

12. La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, exemplarité, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes ;

13. L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux dans un contexte de mondialisation des risques ;

14. La capacité à se connaître, à s'évaluer, à gérer ses compétences (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sont particulièrement concernées les industries et les collectivités dans lesquelles les questions de risque sanitaire et environnemental représentent des enjeux stratégiques : chimie, BTP, automobile, énergétique, aéronautique, déchet, établissements de santé, grandes métropoles, assurances, administrations centrales et régionales, agences de sécurité sanitaire. Lorsqu'il s'agit de PME ou d'ETI, l'activité peut être exercée dans un cadre mutualisé au niveau des branches professionnelles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur HSE ou HSQE Chief risk officer
- Directeur du développement durable
- Ingénieur dans un service de santé sécurité
- Responsable de projet dans une entreprise, une collectivité, une administration ou une agence de sécurité sanitaire
- Consultant privé ou dans un bureau d'étude spécialisé
- Ingénieur Environnement Hygiène – Sécurité
- Ingénieur prévention sécurité
- Ingénieur sécurité environnement
- Responsable Environnement Hygiène – Sécurité
- Ingénieur-conseil des services de prévention

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de délivrance des diplômes d'ingénieur est paritaire. Il est composé des personnalités suivantes avec un quorum minimum de huit personnes (Le Directeur de l'École d'Ingénieurs du CNAM -Président du jury-, le Directeur de l'Antenne Alternance du Centre CNAM (Paris ou Région) dans laquelle la formation s'est déroulée, le Responsable national du parcours, le responsable pédagogique, le Directeur du CFA, un représentant de l'association ISP, des représentants professionnels du domaine en nombre équivalent au nombre des membres représentant la formation nommés par le Directeur de la formation).

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury de délivrance des diplômes d'ingénieur est paritaire. Il est composé des personnalités suivantes avec un quorum minimum de huit personnes (Le Directeur de l'École d'Ingénieurs du CNAM -Président du jury-, le Directeur de l'Antenne Alternance du Centre CNAM (Paris ou Région) dans laquelle la formation s'est déroulée, le Responsable national du parcours, le responsable pédagogique, le Directeur du CFA, un représentant de l'association ISP, des représentants professionnels du domaine en nombre équivalent au nombre des membres représentant la formation nommés par le Directeur de la formation).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury spécifique de VAE composé d'enseignants et de professionnels conformément à la loi du 17 janvier 2002

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36114

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18279/>